Villeneuve-sur-Allier

Bulletin Municipal
d'informations • Novembre 2011

Le Mot du Maire

Une rentrée active et riche de perspectives et de projets, c'est ce que nous pouvons souhaiter à chacun et c'est ce que nous espérons connaître à Villeneuve.

Notre commune va en effet aborder une nouvelle étape importante avec la mise en service prochaine des ouvrages d'art de la déviation . Au printemps 2012, les différentes routes qui mènent vers l'est de la commune (VC10, RD133, VC2, VC3, RD 433) seront rendues à la circulation avec leur aspect définitif puis les travaux de la « 4 voies » se poursuivront avec notamment le traçage et les terrassements , comme prévu.

Même si ces travaux de contournement génèrent des nuisances, multiplication des camions ou engins et dégradation de la voirie, nous ne pouvons être qu'admiratifs du travail effectué en moins de 18 mois ! Mais, en attendant la fin des constructions des ouvrages d'art, je vous demande d'être prudents lorsque vous circulez sur ces routes en chantier.

A l'instar des adultes qui ont réintégré leur travail, les enfants ont pris le chemin de l'école. Pour certains c'était la découverte d'un nouvel univers, d'un cadre de vie collectif et de nouveaux copains ; pour d'autres c'était la surprise du nouveau revêtement de la cour de récréation et la remise en état des jeux pour l'école « le roseau » ou la peinture des tableaux dans l'école « le chêne ». Nous avons aussi profité de cette période de congés scolaires pour remettre aux normes l'installation électrique et l'extension des alarmes dans les classes de CM.

Je saisis cette occasion pour adresser mes remerciements à tous les acteurs de la vie communale et à nos Associations qui rendent notre quotidien le plus agréable possible. Malheureusement d'autres individus n'ont pas les mêmes préoccupations. Les incivilités ont sans aucun doute toujours existé à travers les âges, mais notre époque offre un choix dans la diversité, déjections canines et même humaines dans les espaces de jeux pour les enfants... Et pourquoi s'arrêter en si bon chemin ! On continue par une peluche brûlée dans le hall d'entrée de la cantine, puis on tente une première fois de mettre le feu au tapis, le résultat n'étant pas satisfaisant on récidive et on atteint les sommets de la stupidité en mettant le feu à la porte. Quelle satisfaction peut bien apporter ce vandalisme ? Malheureusement, cette fois- ci les dégâts sont conséquents et il va falloir les payer ! J'espère que les auteurs de ces actes d'incendie volontaire seront retrouvés et sanctionnés. Une plainte a été déposée. La gendarmerie de Moulins est chargée de l'enquête.

Pour ne pas terminer sur une note négative et à l'approche de Noël, je tiens, dès à présent, à vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année.

René CHAVIGNON

Sommaire

Le Mot du Maire ____ p.2

Principales décisions et actions du Conseil Municipal ____ p.3

Vie Scolaire et Jeunesse ____ p.4/5

Vie associative ____ p.6/7

Vie locale ____ p.8/9

Infos diverses ____ p.10/11

Pêle-Mêle ____ p.12

Directeur de la publication
René CHAVIGNON

Commission du bulletin
Dominique DESFORGES, Catherine BOUTIN, Martine DUFFAUT, Patrick FINAT, Françoise GEORGET, Sylvie TARDIF

Impression
Granjean - Avermes (03) - Tirage n° 1066

Adresse
Mairie de Villeneuve-sur-Allier
03460 Villeneuve-sur-Allier
Tél. 04.70.43.30.05 - Fax 04.70.43.37.58
E-mail : mairie-villeneuve-sur-allier@wanadoo.fr

Merci à Edith Jacquelin pour sa contribution aux photographies de ce bulletin

Principales Décisions et Actions du Conseil Municipal

• **La numérotation** complémentaire des rues est en cours de réalisation.

• **Les menuiseries** de « l'ancienne école maternelle » et des locaux de « l'ancienne gare » sont restaurées.

• **Des gouttières** ont été posées sur la façade du Presbytère et celles de l'église ont été nettoyées.

• Réalisation prévue **du trottoir**, rue de la Bergerie, côté droit : des feux à la caserne des pompiers.

• Pendant les vacances scolaires **la cour du groupe scolaire** « Le Roseau » **a été goudronnée**, ainsi que le chemin d'accès à l'école et au terrain de tennis. Un caniveau destiné à l'écoulement des eaux de pluies a aussi été réalisé.

• La commune participera au financement du centre de loisirs d'Avermes, seulement 15 jours par an et par enfant pour des raisons budgétaires.

• Les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ont été déplacés **route d'Aurouër et route de la Bergerie**.
Le nombre de constructions le long de ces deux voies s'étant sensiblement accru, il était important d'allonger la zone de limitation à 50 km/heure. **Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces panneaux pour votre sécurité et celle des riverains.**

• Création d'une **allée dans le cimetière.**

• Mise en place d'un **passage piéton** devant le magasin « panier sympa ».

• Mises aux **normes de l'électricité** dans les bâtiments suite au contrôle SOCOTEC.

Remplacement de la ligne haute tension des Bédaures (Yzeure-Villeneuve)

En conséquence des coupures de courant interviendront au moment des raccordements de la nouvelle ligne avec le réseau basse tension au mois de Novembre.
Coût des travaux : 900 000 € (financés à 100 % par ERDF)
Longueur totale de la ligne 17483 m
Sur villeneuve : 10993 m dont 9411 m en souterrain
Début des travaux : 07/2011, durée 6 mois
Mr Fortin remercie les agriculteurs qui ont accepté le stockage du matériel sur leurs exploitations et présente ses excuses pour les désagréments causés par les coupures.

VOS IMPÔTS LOCAUX

IMPÔTS, MODE D'EMPLOI

En vous acquittant de vos impôts locaux, **vous ne financez pas seulement le budget de votre commune.** Regardez de plus près vos avis d'imposition et vous constaterez qu'une part non négligeable de votre impôt va également dans les caisses de la Région (sauf la taxe d'habitation) et du Département. Contrairement à l'impôt national calculé sur les revenus, l'impôt local est acquitté par le citoyen sur la base de la valeur de son logement. S'il n'en est que le locataire, il doit s'acquitter uniquement de la taxe d'habitation. S'il en est propriétaire, il paye également la taxe foncière sur le bâti et éventuellement sur le non bâti.

LE CALCUL DE L'IMPÔT

• ***La valeur locative brute du logement :*** Chaque logement possède une valeur locative brute fixée par les services fiscaux en fonction de sa taille, de sa situation géographique et de son équipement. Cette "assiette" fait l'objet chaque année d'une majoration fixée par l'État pour tenir compte de l'inflation.

• ***La base nette d'imposition :*** Pour la taxe d'habitation, des abattements (réductions) existent sur cette base brute en fonction principalement du nombre de personnes à charges.
Ceci constitue la « base nette d'imposition ».

• ***Le taux d'imposition :***
A cette base nette est appliqué un taux d'imposition pour obtenir la cotisation (l'impôt).Il est fixé chaque année par les collectivités en fonction du produit fiscal qu'elles veulent obtenir.
A Villeneuve, une augmentation de 1% du taux d'imposition représente une recette supplémentaire d'environ 2000 €.

Exemple de taxe d'habitation pour Villeneuve : pour un impôt payé de 628 € : 345 € iront à la commune, 257 € iront au département et 26 € iront à l'État (frais de gestion).

LE PAIEMENT DE L'IMPÔT

Ces impôts locaux sur les logements, dits « impôts ménages » doivent être payés chaque année au dernier trimestre : *avant le 15 octobre pour* ***la taxe foncière,*** *avant le 15 novembre ou le 15 décembre selon les cas pour* ***la taxe d'habitation.***
Tout retard de paiement entraîne automatiquement une majoration de 10%.
Moins douloureux , car étalé sur 10 à 12 mois, le paiement par prélèvement mensuel fait de plus en plus d'adeptes.
Renseignez-vous auprès de votre trésorerie ; ses coordonnées figurent sur vos avis d'imposition.

Kermesse des écoles

Malgré un temps frais, la kermesse des écoles le 18 juin, fut une belle fête.

Rentrée scolaire

ORGANISATION
ET EFFECTIFS
2011/2012 :

140 élèves
le jour de la rentrée

Classes	Nombre d'élèves	Enseignants titulaires
Petite section Moyenne section	12 14 } 26	Nathalie BUSSEROLLES
Moyenne section Grande section	8 18 } 26	Christine CHARRIER 75% Clément LEMAUR 25% (nouvel enseignant à Villeneuve)
Cours Préparatoire	19	Valérie BERTHOMIER 50% Clément LEMAUR 50% (nouvel enseignant à Villeneuve)
Cours Élémentaire 1	20	Frédérique PATY
Cours Élémentaire 2 Cours Moyen 1	15 10 } 25	Maud PÉCOT (M[lle] GALFIONE)
Cours Moyen 1 Cours Moyen 2	4 20 } 24	Didier GUERRIER 75% Clément LEMAUR 25% (nouvel enseignant à Villeneuve)

Cross scolaire : Villeneuve remporte le cross des écoles

Le 14 octobre, sous un soleil radieux, 339 enfants des classes des différentes communes ont foulé allées et pelouses du stade municipal de Villeneuve. Comme les autres années, l'organisation de cette journée fut préparée par l'école de Villeneuve, avec l'aide financière du SIVOM et l'appui technique de l'office municipal des sports. Cette rencontre automnale est toujours très prisée par les jeunes, qui ont reçu une médaille en souvenir de leur participation et des encas et boissons leur ont été servis. Ce fut une journée joyeuse et festive très bien organisée par les officiels, les enseignants et les parents. Merci à tous.

Les résultats

Course CP : 1er Villeneuve • 2ème ex aequo : Saint Ennemond-Aurouër
Course CE1 : 1er Montilly • 2ème Villeneuve • 3ème Aurouër

Course CE2 : 1er ex aequo : Aurouër-Gennetines-Trévol-Villeneuve
Course CM1 : 1er ex aequo : Montilly-Villeneuve • 3ème Saint-Ennemond
Course CM2 : 1er Montilly • 2ème ex aequo : Aurouër-Villeneuve

CLASSEMENT GÉNÉRAL 2011

1er : Villeneuve sur Allier
2e : Montilly
3e : Aurouër
4e : Trevol
5e : Gennetines
6e : Saint-Ennemond

Un après-midi avec les sapeurs pompiers

Par un bel après-midi de printemps, deux thèmes furent proposés aux élèves du groupe scolaire « le chêne et le roseau ».
En premier lieu, un exercice dans les locaux scolaires permit de vérifier la validité du plan particulier d'intervention mis en place conjointement avec le directeur des écoles et le chef de centre.
Le deuxième thème proposé fut une sortie pédagogique avec la **visite de la caserne.**
Les élèves ont été accueillis au centre de secours par le chef de centre et ses hommes. Ils ont pu, au travers de cinq ateliers concoctés par le Capitaine Alain FAUCHER, avoir un aperçu des différentes missions qui incombent aux sapeurs pompiers de leur commune.

Se joignit à nous Mr CHAVIGNON, maire de la commune qui a toujours eu une attirance pour les sapeurs pompiers comme il nous le révélait dans son propos de clôture.

Atelier N°1 : Découverte des engins du centre par les élèves dont les yeux n'étaient pas assez grands pour admirer les camions rutilants.
Atelier N°2 : Visite des locaux et commentaires sur les différentes missions avec l'adjudant chef René CLAIRE et le sapeur Patrick PINEL.
Atelier N°3 : Secourisme où les enfants ont pu mettre en pratique les premiers gestes d'urgence avec l'infirmière Céline RAMPON et le caporal Laetitia GRONDIN, sous le regard attentif du directeur des écoles, Mr Didier Guerrier.
Atelier N°4 : Présentation des équipements de protection individuelle avec le caporal Kévin FAUCHER et le sapeur Mélanie BOUCHE. Les élèves ont avec « aisance »revêtu la tenue d'intervention.
Atelier N°5 : Simulation d'un accident de la route avec comme acteurs les élèves dans le rôle du témoin et du blessé.

Vers 16h20, après un après-midi jugé trop court, les enfants regagnèrent leur établissement avec la tête pleine de souvenirs et de projets...

Une nouvelle section au VJC

Le Villeneuve Judo Club inaugure cette année une nouvelle activité.
En effet, la section de renforcement musculaire communément appelée « musculation » a commencé son activité début septembre .Une trentaine de personnes se sont déjà essayées à cette nouvelle discipline et quelques places sont encore disponibles.

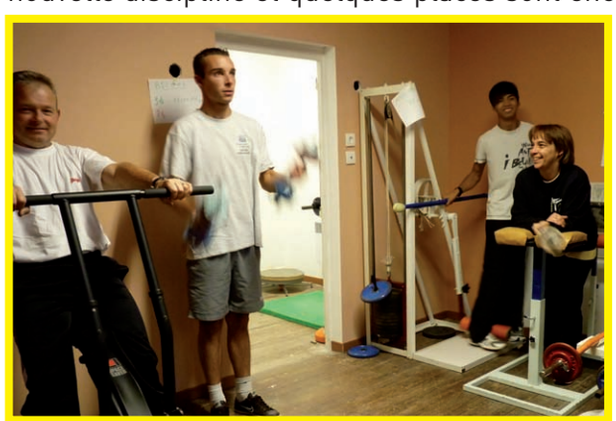

La salle, située à l'ancien presbytère, permet d'utiliser une quinzaine d'ateliers.
Le VJC propose deux cours qui ont lieu chaque jeudi de 19 à 21 h et sont encadrés par leur professeur Gérard Léger.
Un certificat médical est exigé pour pratiquer ces exercices car ils demandent une parfaite intégrité musculaire, tendino-ligamentaire et cardio-pulmonaire.

l'ABACAV

Vue générale du mur

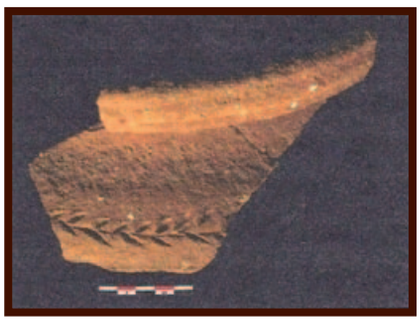

Urne décorée de bifols

Les fouilles exécutées par les services de l'INRAP sont maintenant terminées. Cet organisme a eu l'extrême obligeance de nous remettre son rapport de fouilles complet. Celui-ci se compose de plus de sept cents pages, d'une lecture assez ardue, comprenant de multiples plans, relevés et photographies. Malgré son importance, ce rapport est décevant car il ne nous apporte aucune belle découverte. **Aucune trace de cette chaussée romaine que nous espérions pouvoir localiser, aucune découverte de pièces de monnaie, d'armes ou de tombes !** En fait le résultat de ces fouilles se limite à la découverte de quelques poteries, trous de poteaux et pierres taillées.

Malgré ce maigre résultat, nous pouvons maintenant affirmer que notre sol était occupé dès **l'Âge du bronze** (1800-1200 av.Jésus-Christ) notamment dans les secteurs de Bellevue et des Montrues.

A l'époque gallo-romaine, un enclos fut bâti au lieu-dit Pain Perdu (photo 1) et à la Bergerie furent repérés des trous de poteaux. Le Favry, les Malots et les Vignes Mouton furent également occupés à cette même époque mais aucun vestige d' habitation ne fut trouvé ; ces sites peuvent uniquement être datés par les trouvailles de céramiques.

A l'extrémité du chantier sur notre commune, au lieu-dit les Vignes Brunet, une importante trouvaille de céramique (photo 2) permet d'affirmer l'occupation de ce site **au XIII^e^ ou au début du XIV^e^ siècle.**

Les voyages de l'ABACAV

La sortie d'automne dans **le Jura**, organisée par l'ABACAV le dimanche 25 septembre, a réuni 36 personnes. Le programme débuta par la visite des caves de la fruitière vinicole d'ARBOIS au château Béthanie. Cette coopérative fondée en 1906 exploite 264 ha sur les 850 ha du vignoble jurassien. Les cépages utilisés donnent des vins rouges (poulsard, trousseau, pinot) et des vins blancs (savagnin, chardonnay). Des procédés de vinification originaux sont aussi à l'origine des vins jaunes et des vins de paille.

Le périple continua par la visite du site des Salines Royales d'Arc-et-Senans, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un ordonnancement parfait de bâtiments du 18ème siècle aux lignes classiques et rigoureuses ainsi que de nombreux jardins à thèmes s'offrirent aux regards des voyageurs. Cette manufacture était destinée à la fabrication et au conditionnement du sel extrait de carrières voisines et transporté jusqu'à la fabrique par canalisations ,sous forme de saumure concentrée dont on faisait ensuite évaporer l'eau. Enfin, la journée se termina par l'impressionnant panorama du cirque de Baume-les-Messieurs et la visite des grottes voisines. Du haut des belvédères dominant la vallée, on peut admirer, tapi aux pieds de falaises de 200 m de hauteur, le charmant village de Baume-les-Messieurs et surtout l'échancrure de la « reculée », curiosité géologique impressionnante qui se termine par un cirque. Ce fut un voyage des plus intéressant...

L'ABACAV a organisé un voyage au Puy du Fou en Vendée le samedi 25 juin et le dimanche 26 juin 2011. Après une longue matinée consacrée au voyage, nous arrivâmes enfin à destination.
Ces deux jours nous ont permis d'admirer les 5 grands spectacles présentés : le Signe du Triomphe, les Vikings, le Secret de la lance, les Mousquetaires de Richelieu et le bal des oiseaux fantômes. En soirée, le spectacle grandiose de la Cinéscénie avec ses centaines de figurants a ébloui tout le monde. Il était plus d'une heure du matin lorsque nous avons regagné notre hôtel à Cholet. Les 47 participants ont été ravis et unanimement émerveillés par la qualité et les surprises réservées par les différents spectacles.

L'ABACAV vient de perdre un de ses membres actifs en la personne de **Jean-Pierre Barbier** qui nous a quittés le 15 mai 2011.

Pour honorer sa mémoire, retraçons les différentes étapes de sa vie professionnelle et familiale.

Jean-Pierre naquit le 22 octobre 1944. Il fréquente l'école publique de Villeneuve , en particulier dans la classe de François Desgranges, puis le collège Saint- Gilles à Moulins. En 1975, il épouse Martine ; leur fils , Régis, naît à la fin de l'année 1976. Enfant du pays, il fait construire sa maison, à Villeneuve, rue du Maroc. Dès sa jeunesse, il travaille avec son père puis décide de fonder une entreprise de travaux forestiers en octobre 1969.

Il effectua ses premiers travaux dans le parc du château de Saint Augustin puis dans les forêts du Perray, de Bagnolet et des bois communaux d'Aurouër. Il faut rappeler que jusqu'en 1962, le débardage forestier s'effectuait avec des chevaux avant que n'apparaissent les tracteurs.

Il aimait tout particulièrement son travail, les choses de la nature mais aussi le contact humain et la discussion. Tous les enfants se souviendront avec émotion des promenades en charrette tirée par son âne Abricot, en particulier pour les Téléthons.

Jean-Pierre était passionné par le patrimoine local et par l'histoire récente de Villeneuve dont il avait une connaissance exceptionnelle. Il en faisait profiter les membres de l'ABACAV ainsi que tous les Villeneuvois . Il avait toujours quelques vieux souvenirs issus des anciens ou quelques anecdotes à relater. Nous regretterons cet homme sympathique et attachant. La municipalité au nom de tous les habitants et tout particulièrement les membres de l'ABACAV tiennent à exprimer toutes leurs condoléances à son épouse Martine et à son fils Régis.

Sylvie Perrin réélue présidente de l'Association « Tonic gym »

L'assemblée générale de Tonic gym s'est tenue sous la présidence de Sylvie Perrin, en présence du maire, René Chavignon.

Le bilan est positif pour l'année 2011 qui a été riche en manifestations : thé et dîner dansant, bal costumé... A ce jour, l'association compte une quarantaine d'adhérentes , chiffre qui reste stable depuis la création du club en 2001.
Les cours ont lieu les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30, les cours seniors les mardis de 10 h 45 à 11 h 45 (salle des fêtes, rue du presbytère).
Plusieurs manifestations seront organisées au cours de l'année 2011/2012, notamment pour fêter les dix ans du club.

Composition du bureau : *Présidente :* Sylvie Perrin • *Vice-présidente :* Monique Chehet • *Trésorière :* Annick Torion *Trésorière adjointe :* Annie Bonnin • *Secrétaire :* Karine Desmaziers • *Secrétaire adjointe :* Sylvie Erceau *Commissaire aux comptes :* Patricia Leduc.

Foot vétérans

La finale foot vétérans a eu lieu sur la pelouse du stade de Villeneuve. Huit équipes étaient en lices.
A l'issue de cette rencontre Bourbon l'Archambault s'est imposé face à Villeneuve.

Classement : 1er Bourbon l'Archambault
2ème Villeneuve - 3ème Bressolles

Le challenge du fair-play revient à Saint-Menoux

Brocante organisée par le Comité des Fêtes. De nombreux exposants étaient présents, mais la pluie matinale a découragé beaucoup de visiteurs. L'association a servi plus de 130 repas ; le groupe folklorique de Saint-Didier la Forêt a animé la journée.

Tarifs municipaux 2011-2012

Restaurant scolaire	***Prix €***
Repas enfant	**2,05**
Repas enseignant	**4,80**
Accueil de loisirs périscolaire	
Forfait 1 enfant/mois	**29,00**
Forfait 2 enfants/mois	**44,00**
Forfait 3 enfants/mois	**53,00**
Accueil occasionnel (par jour)	**5,90**
Activités du mercredi après-midi (forfait annuel par famille)	**5,10**
Cimetière	
Concession trentenaire (leM2)	**57,00**
Concession cinquentenaire (leM2)	**115,00**
Concession cave-urne (2 à 4 urnes) 30 ans	**540,00**
Concession cave-urne (2 à 4 urnes) 50 ans	**599,00**
Colombarium, une case (2 à 4 urnes) 30 ans	**884,00**
Droit de place au m2 (vendeurs ambulants)	**2,55**
Location salle des fêtes	
Associations ou habitants de la commune	
24 heures	**81,00**
Moins de 5 heures ou 2e jour	**55,00**
Associations ou habitants extérieurs à la commune	
24 heures	**205,00**
Moins de 5 heures ou 2e jour	**82,00**
Usage professionnel à but lucratif	
24 heures	**419,00**
Utilisation du chauffage	**50,00**
Location salle socio-culturelle	
Résidents	
1 journée	**186,00**
2 jours consécutifs	**280,00**
Vin d'Honneur	**72,00**
Associations *(pour bals, dîners dansants, lotos)**	**186,00**
Associations *(pour concours de belote ou autres manifestations à but non lucratif)**	**82,00**
Personnes extérieures à la commune	
1 journée	**312,00**
2 jours consécutifs	**468,00**
Vin d'Honneur	**186,00**
Associations	**312,00**
Usage professionnel à but lucratif	**624,00**
Caution	**460,00**
** Deux locations gratuites par année aux Associations loi 1901*	

NB : l'Arboretum est ouvert du 1er mars au 30 novembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Horaires en période automnale : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Renseignements au 04.70.43.30.07 ou par mail : arboretum.balaine@wanadoo.fr

Atelier mémoire

Plus l'on avance en âge, plus les fonctions cérébrales ont tendance à se ralentir. Pour pallier aux pertes de ces facultés, des ateliers mémoires sont proposés aux seniors. Ils regroupent 10 à 15 personnes sous la responsabilité des deux animatrices, Annie Bonnin et Monique Thévenin. (04.70.43.34.71 ou 04.70.43.30.49).
Ces exercices ont pour but de faire travailler la mémoire, de développer la logique et d'aiguiser curiosité intellectuelle et concentration. Des questions très diverses sont proposées aux participants sous forme ludique avec exercices de reconnaissance d' objets.
Les séances ont lieu les lundis de 14 h30 à 16 h30 à l'ancienne école maternelle, avenue de la gare.
Les personnes souhaitant y participer doivent se faire inscrire au secrétariat de mairie (04.70.43.30.05) et éventuellement demander des informations complémentaires aux animatrices.
Pendant les vacances, les membres des ateliers ont eu l'opportunité d'effectuer une visite de groupe de la maison Mantin à Moulins.

Couleurs d'automne

Avec l'arrivée de l'automne, le parc botanique et floral de Balaine se pare de couleurs chaudes et flamboyantes. Le visiteur pourra y découvrir la magnificence des arbres nord -américains : Nyssa rouge vernissé, carya jaune vif, cercidiphyllum ou « arbre à caramel » , parce qu'il en exhale une forte odeur. Au fil de la visite on pourra aussi admirer la collection des 250 érables du Japon ou les dyospiros, appelés kaki pour leurs fruits jaune d'or...

Repas de quartier

La tradition se poursuit pour les habitants de la Rue du Maroc et leurs amis. Le dimanche 28 Août, 60 personnes se sont retrouvées avec autant de plaisir que les années précédentes pour partager cette journée. Crudités du jardin, cochon de lait farci, fromage blanc et pâtisseries ont régalé les convives à midi et en soirée.
Un prochain rendez-vous est déjà pris en Février 2012 pour un nouveau rassemblement dans ce même esprit de convivialité.

Rue du Maroc

Les Pilets

Au revoir Manu et merci !...

L'ensemble du conseil municipal et des employés municipaux étaient réunis le 19 octobre à l'occasion de la fin de contrat d'Emmanuel LÉVY. Notre "peintre rénovateur" de nos édifices publiques fut apprécié de tous. Christian Courally, son responsable évoqua dans une courte allocution, les 18 mois passés sur la commune, par ce jeune, sans emploi jusqu'alors, et qui a , au cours des différents travaux réalisés, confirmé cette envie de travailler avec sérieux.
Ses prestations sur Villeneuve ont été appréciées en particulier par la qualité de son travail, le respect du planning des travaux, son autonomie et ses suggestions alliant technique et économie. Tout un panel pour le voir évoluer dans les mois à venir dans sa propre entreprise.
Un pot de l'amitié clôturait cette cérémonie où chacun et chacune souhaitait à Manu, avec beaucoup d'émotions dans la voix, bon vent dans sa vie professionnelle et familiale.
Principaux travaux réalisés par Manu :

- Peinture des rambardes passerelle SNCF • Façades et tribunes terrain de foot
- Façade complexe salle des fêtes, cantine, salle des sports, mur clôture jardin presbytère
- Peintures intérieur salle des fêtes et bar • Réfection 3 pièces du presbytère pour activités musculation
- Réfection classe école primaire, cuisine cantine, portes et nef de l'église

La déviation

L'échangeur de Villeneuve prend forme et les différentes routes d'accès vers l'est sont presque terminées.

Un Villeneuvois à l'honneur : Bernard GIL

Nous avons eu la surprise et la satisfaction de découvrir dans le journal « la Montagne » du 13 juin 2011, un long article , très bien documenté, signé d'Edith Jacquelin, consacré à Bernard Gil, enfant du pays.

Nous ne reviendrons pas sur les aspects techniques de cet article mettant « en lumière » les programmes et les différentes directions de recherche qu'il a dirigés et suscités dans les postes qu'il occupa entre 1982 et 2010. Rappelons tout de même qu'il a dirigé le travail d'équipe de physiciens travaillant sur les semi-conducteurs, les LED et autres merveilles lumineuses. C'est une réussite fantastique pour ce Villeneuvois de pure souche, qui s'est élevé dans la hiérarchie scientifique et sociale grâce à de solides qualités intellectuelles et humaines.

A 54 ans, muni de deux thèses de doctorat, le « Docteur » dirige l'institut de physique de Montpellier, institut impliqué dans de nombreux programmes de recherche. Bernard Gil a organisé lui-même et contribué à l'organisation de plus de cinquante événements scientifiques internationaux. Il est l'auteur de plus de trois cents articles scientifiques et il a participé au dépôt de onze brevets d'invention.

Bernard a fréquenté les écoles de la commune de 1961 à 1968, en particulier sous la férule de Monsieur Desgranges en primaire. Et, c'est sans doute à partir de là que s'est révélé et développé son goût pour la rigueur scientifique et la recherche. Beaucoup de choses ont déjà été dites sur le journal ; nous insisterons plutôt sur l'homme que beaucoup dans le village ont connu et fréquenté que ce soit à l'école ou lors d' événements de la vie villeneuvoise ; il a en particulier fait partie du jeune Comité des fêtes. D'après ses camarades, Bernard était un garçon calme, sérieux et appliqué. Pour ceux qui le connaisse c'est un homme chaleureux, simple, ouvert à la discussion, toutes qualités nécessaires pour « manager » des équipes de chercheurs.

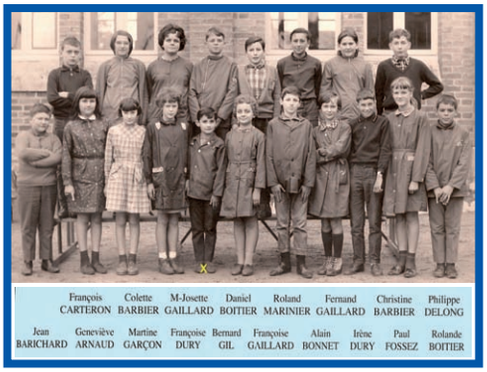

Lors de ses passages à Villeneuve, il aime toujours reprendre contact avec ses amis d'enfance qu'il s'agisse de Paul Fossez, Roland Vesvres, Françoise Augustin-Gaillard, Geneviève Arnaud ou de bien d'autres... et il se souvient tout particulièrement avec émotion d'Henri Arnaud et de Fernand Gaillard. Remercions ses parents agriculteurs, Monique et Edmond de lui avoir permis d'effectuer de si bonnes études. Le souvenir de son père, conseiller municipal pendant 23 ans, de 1972 à 1995, revient à nos mémoires, lui qui était si fier de la réussite professionnelle de son fils...

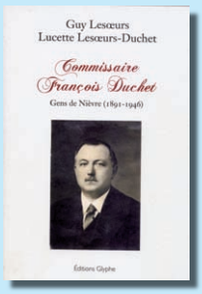

Madame Lucette Lesoeurs-Duchet a le plaisir de nous annoncer la parution de son nouvel ouvrage : **« Commissaire François Duchet, Gens de Nièvre (1891-1946) »** aux Editions Glyphe (Paris).

Ce livre, co-écrit avec son fils Guy, retrace la vie de son père François Duchet qui fut commissaire de police de 1929 à 1946.

François Duchet est l'un de ces « Gens de Nièvre » qui s'est élevé à force de persévérance et d'honnêteté et qui n'a pas jamais failli à son devoir dans les circonstances difficiles que furent la première et la seconde guerre mondiale.

L'histoire de François est toute empreinte d'un piège qui s'est construit au cours du temps et qui accéléra la fin de sa vie.

Les gens de la campagne de Nièvre, de Dornes et de Cossaye, deviendront citadins à Dijon, Sedan, Brioude, Saint-Étienne, Cahors et Montpellier. Le lecteur prendra plaisir à lire ce récit de la vie d'honnêtes gens, pris dans une tourmente qui les dépasse, avec leurs joies, leurs deuils et leur envie de vivre.

Cet ouvrage fait suite à *Emma, Gens de Nièvre* de Lucette Lesoeurs-Duchet (2008) et *Châtaigne et Patchouli, Gens du Paradou* (2009) de Guy Lesoeurs.

L'ouvrage est disponible au prix de 14 €

RCF nous rend visite

RCF Allier a réalisé le 15 octobre, à la Mairie, une émission consacrée à la vie locale.

Vous avez peut-être écouté en direct l'émission sur 96.9 Mhz. On a pu reconnaître entre autres, M[r] le Maire, l'Abbé Diouf, M[r] Sablon, M[r] et M[me] Duffaut, Mme Li Courally et M[me] Courteix...

Les intervenants ont abordé différents sujets notamment l'histoire de la commune, son patrimoine culturel et touristique et la vie communale.

Exposition : Edith Jacquelin a exposé ses photos sur le parc de Balaine et la rivière Allier à la salle des fêtes, à l'occasion du 14 juillet.

État Civil

Naissances

- Le 08.04.2011 FRANCE Morgane Sonia
- Le 24.06.2011 GUYON - LISSON Nolann Timéo Régis
- Le 22.09.2011 COUTAREL Célian Louis

Mariages

- Le 30.04.2011
  MARTINET Jonathan et GOZARD Nathalie
- Le 11.06.2011
  BERNARDET Sylvain Jean et GEORGET Marie-Luce Jeannine
- Le 16.07.2011
  RIBIER Fabien Dominique et MONTANDRAU Marie Anne Hélène
- Le 30.07.2011
  MAILLARD Alexandre Charles et MOREL Nathalie
- Le 06.08.2011
  MAZEROLLE Thomas et DESFORGES-DESAMIN Delphine
- Le 10.09.2011
  HUGHES David Anthony et LANCHAIS Carole Magali France
- Le 17.09.2011
  GUEIT Julien André et BOULAY Aurore Monique

Décès

- Le 10.05.2011 BEAUDOIN Arsène
- Le 15.05.2011 BARBIER Jean-Pierre
- Le 22.05.2011 POULET Joseph René
- Le 11.08.2011 BOBET Bruno Maurice
- Le 24.09.2011
  WALKER Bénédicte Marie Geneviève, épouse GUERET

Arsène Beaudoin naquit le 23 août 1929. Il assura pour le compte de la commune, à partir du 1er janvier 1960, les fonctions de garde-champêtre et d'employé municipal. Son épouse Georgette fut également employée de la commune en tant que cantinière de 1978 à 1983.

Arsène, agent assermenté, faisait respecter les lois et règlements relatifs à la police rurale. D'une façon générale, il devait exécuter les directives énoncées par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police.

L'autre volet de son métier consistait à entretenir le village : ramassage des ordures ménagères, allumage du chauffage des écoles, gestion des douches municipales et surveillance des installations communales. Arsène était une figure bien de chez nous, connu de tous et toujours prêt à rendre service. D'un caractère gai et d'un abord facile, il aimait plaisanter et profiter du bon temps...

En retraite depuis juillet 1989, Arsène s'est éteint le10 mai 2011. La commune le remercie pour tous ses bons services et s'associe à la peine de sa famille.

Dates à retenir...

26 novembre 2011
Banquet de la Sainte-Barbe - Salle socio-culturelle

27 novembre 2011
Marche de 7 Km organisée par la gym enfantine
Départ à 9h de la cantine scolaire

03 décembre 2011
Bourse aux jouets, vêtements, puériculture, de 9 h à19 h - Gym enfantine
Salle socio-culturelle

04 décembre 2011
Loto du Judo - Salle socio-culturelle

13 janvier 2012
Vœux du maire - Salle socio-culturelle

21 janvier 2012
Dîner dansant de l'ASV - Salle socio-culturelle

14-15 avril 2012
Journées des plantes à Balaine

Recensement 2012

Un nouveau recensement sera effectué sur la commune de Villeneuve du 19 janvier au 18 février 2012. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux deux agents recenseurs qui seront munis d'une carte officielle attestant de leur fonction.

Avis aux associations

Edith Jacquelin est correspondante du journal « La Montagne » pour, entre autres, notre commune. Veuillez la contacter pour toutes vos manifestations. Elle prend aussi des photos et les transmet au journal ainsi qu'aux responsables du bulletin municipal.
Sans cette démarche et sans nouvelles de votre part, nous ne pouvons pas relater les événements marquants de notre village.
Vous pouvez aussi déposer vos textes et photos directement à la mairie ou les transmettre à Mme Georget de préférence sur clé USB .
Adresse mail : jacquelin.edith@orange.fr
Tél. : 06 22 76 02 66

INFORMATION : Il ne reste plus que 2 lots à vendre (29 € le m²) sur les 43 au nouveau lotissement.

Pascal Mollaret
et son impressionnant Silure glane, 1m85 31 kg capturé dans l'ALLIER

Incivilités

Comme nous avons pu le constater, **des barrières de protection** devant l'école « Le roseau » ont été percutées et endommagées par un véhicule. Malheureusement, l'auteur ne s'étant pas fait connaître, ce sont les finances communales et nos assurances, nous l'espérons, qui seront mises à contribution pour payer ces dégâts.

Ces derniers jours on a atteint le summum de l'irrespect **en brisant l'extrémité du fusil du « poilu » et en dérobant sa baïonnette** sur la statue du monument aux morts.
Ce geste idiot n'est pas anodin, ni spécialement amusant ; il constitue un outrage à la mémoire de ceux qui sont morts pour défendre notre pays. Le ou les auteurs de ce vandalisme ne peuvent vraiment pas être fiers de leur acte ...

Cross scolaire…

Cross scolaire…

Cross scolaire…

Loto des pompiers

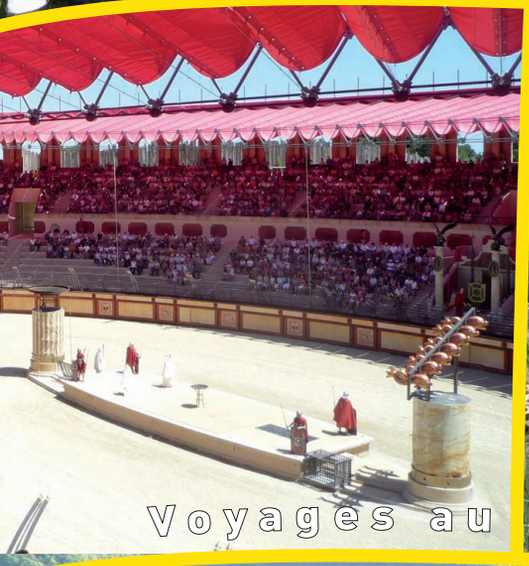

Voyages au

Puy du Fou… et dans le Jura…